

CCAS de PARGNY SUR SAULX (Marne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
SEANCE DU 20/02/2026

L'an deux mille VINGT SIX, le vingt février à 20h30, la Commission Administrative du C.C.A.S. de Pargny sur Saulx régulièrement convoquée en date du onze février, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme AMBOLLET Christine.

Nombre de membres : 17
Nombre de membres présents ou représentés : 16 (11 présents + 5 pouvoirs)
Nombre de suffrage exprimé : 16
Nombre de membres excusés : 01
Nombre de membres absents :

Etaient présents : MMES CHRISTINE AMBOLLET, EVELYNE CABART, LECLERC MARIE-NOEL, M. PATRICK BABEL, Mme CLAUDINE KRYWORUKA, Mme CROIX CLAUDINE, M. GIRARD PASCAL, Mme MOKRANI SABRINA, M. CABART JEAN-CLAUDE, M. BABEL PATRICK, Mme DUQUESNOY SANDRA

Absents :

Excusés : Mme GAELLE LANGBAIN

Pouvoirs : M. LADROIT Serge à Mme MOKRANI Sabrina, Mme LAROCHE Marianne à Mme AMBOLLET Christine, M. VALIN Michel à Mme CROIX Claudine, Mme SERRATE Sergine à Mme KRYWORUKA Claudine, M. STOLL Daniel à M. GIRARD Pascal.

Secrétaire : Mme AMBOLLET CHRISTINE

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2026- CCAS.
N° 02/2026

Considérant les propositions du Président,

La commission administrative propose le budget primitif 2026 du CCAS équilibré comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Dépenses et recettes :</u>	23 465.98 €
dont en dépenses :	
virement à la section d'investissement :	0,00 €
dépenses imprévues :	0,00 €
en recettes :	
excédent de fonctionnement 2025 reporté :	3 465.98 €

SECTION
D'INVESTISSEMENT

<u>Dépenses et Recettes :</u>	764,73 €
dont :	
excédent d'investissement 2024 reporté :	764,73 €
affectation du résultat 2025 sur 2026 :	0,00 €
virement de la section de fonctionnement :	0,00 €

Fait à PARGNY-SUR-SAULX
Le président, Jean-Claude CABART

